Mauron

Le château du Ferron

Le quinze may mil sept cent quarante sept La première pierre du chateau nomé Le Ferron dans notre paroisse de Mauron a été posée par haut et puissant Seigneur Syrille René ROLLAND du NODAY Lieutenant du régiment Dauphin de Cavalerie Seigneur du NODAY La Ville David et autres lieux et haute et puissante Dame Françoise Maclovie EON du QUENGO et le vingt quatre septembre mil sept cent quarante huit le dit chateau a été béni par Nous Soussigné recteur de Mauron en présence du dit Seigneur du NODAY, D'écuyer André François LEVEQUE Seigneur de la Sovetière D'écuyer Marie LE MOINE Seigneur de LAUNAY DAVIEL de haut et puissant Seigneur Jan Baptiste Celestin FERRON de la Ferronaye Conseiller au parlement de Bretagne Seigneur du Ferron du Quengo et autres lieux et de dame Françoise Maclovie EON du Quengo épouse qui ont signé avec nous

De St MALLON du LOU

GAULTIER de LANDAL de FRANCUS de LANDAL

de St MALLON de POURHER EON du QUENGO FERRON

Joseph Le LEUROU ROLAND DUNODAY

Joseph FERRON Garde Marine Amand Fidelle FERRON

Xphe POIGNET Curé GOUPIL Prêtre RUAUD Ptre curé

FERRON du QUENGO

FERRON de la FERRONAYE du QUENGO

CHEVREL Curé AUGRIN recteur Anonime FERRONT

Source AD 56 Mauron
Registre BMS 1741 – 1753
vue 251/512

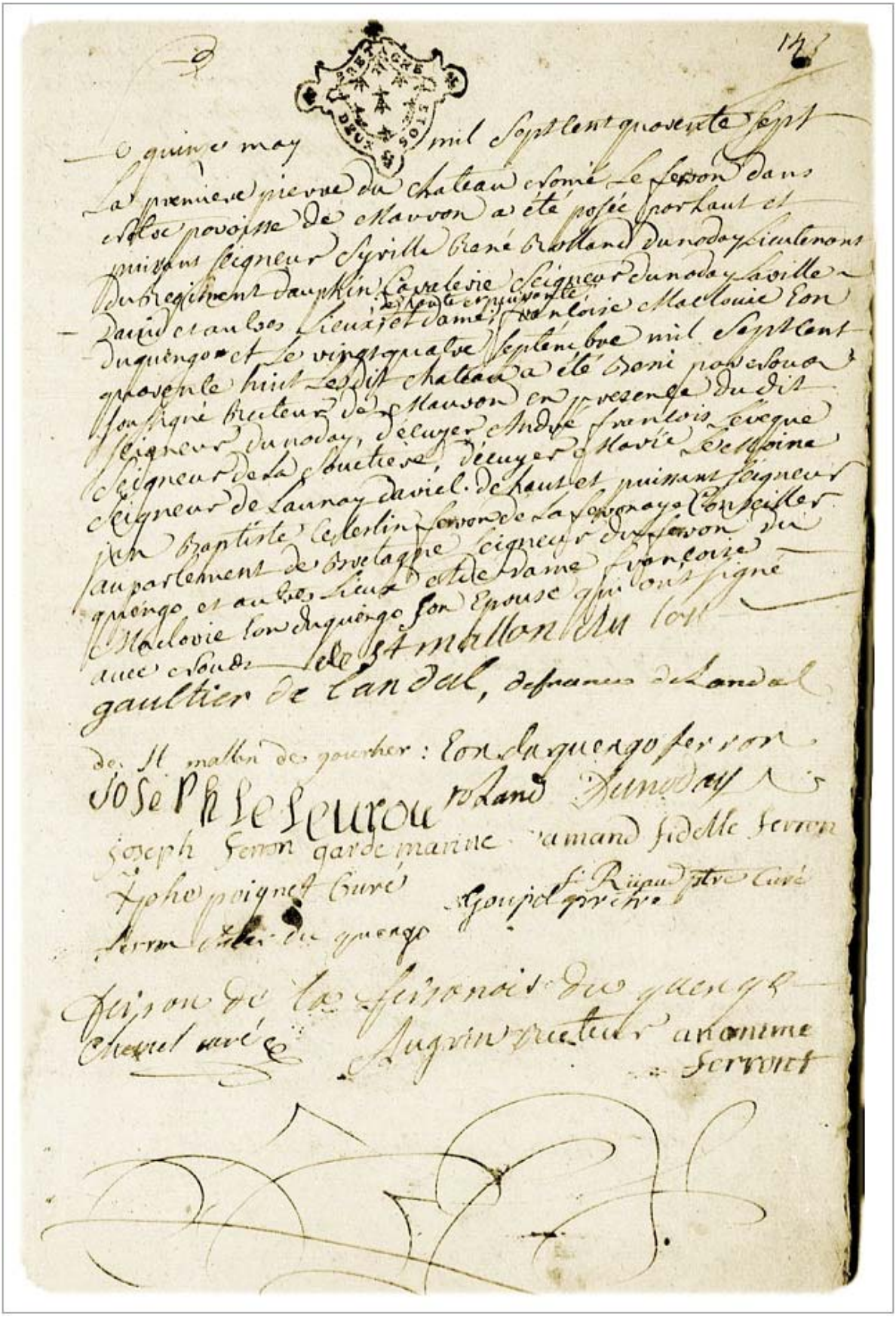

Cet acte pourrait-il, à l'occasion, nous servir de carton d'invitation à la garden-party organisée par Haut et puissant seigneur Cyrille-René ROLLAND du NODAY ?
Sous la conduite de Maurice OREAL, laissez-nous vous présenter quelques-uns de ces personnages :

A tout seigneur tout honneur :

Cyrille-René ROLLAND du NODAY – Comte du Noday – né en 1718 –Lieutenant au régiment de Dauphin-cavalerie en 1747 puis Chevau-léger de la garde du Roi en 1756 avant de terminer sa carrière comme lieutenant des maréchaux de France à

Il porte également les titres de Seigneur de la Ville-Davy, Pengréal et Penhoët.
Il acquit en 1775 la seigneurie de Lescouët en Plumieux.

Blason : Ecartelé aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois étoiles (alias : molettes) de même ; aux 2 et 3 d'argent, à l'épervier de gueules, tenant une molette de même
(Source : Armorial général de Bretagne depuis 1400 jusqu'à 1668 – par L BRIANT de LAUBRIERE)

Il eut au moins un fils, Marie-Alexandre-Malo ROLLAND, comte du NODAY né à la Ville-Davy le 12 juin 1756, décédé à Mauron le 4 janvier 1832. Lui aussi chevau-léger de la garde du Roi en 1786.
Il épousa Angélique de la Marnière de la Chouanière dont Cyrille ROLLAND du NODAY (1789-1865)

Françoise-Maclovie EON du QUENGO : Epouse de Jean-Baptiste FERRON de la Ferronnaye. Elle mourut à Mauron en 1773.

Quant aux **FERRON** qui figurent dans l'acte, il doit s'agir des enfants de Pierre-Jacques-Louis-Auguste FERRON de la Ferronays et de Françoise René LE CLERC des Ermeaux. Ce couple eut six fils qui servirent ensemble quelques années plus tard lors de la guerre de sept ans. Sur les six, quatre devinrent maréchaux de camp et un devint évêque de Lisieux.

FERRON (1) de la Ferronnais : D'Azur, à six billettes d'argent, 3, 2 et 1 au chef cousu de gueules chargé de trois annelets d'or
(Source Blason : Armorial général de Bretagne depuis 1400 jusqu'à 1668 – par L BRIANT de LAUBRIERE).

(1) Payen FERRON, prit part à la septième croisade (1248) Ses armes se voient au musée historique du palais de Versailles.

Au bas de cet acte, un autre nom attire notre attention. Il héritera probablement du blason familial mais avant, il lui faudra trouver un prénom ! **Anonime FERRONT**.

Monsieur Oréal S.V.P viendriez-vous éclairer notre lanterne sur ce prénom ? Je le croyais

jusqu'alors destiné à l'enfant décédé lors de l'accouchement avant qu'un prêtre n'ait eu le temps de le baptiser ?

« Le prénom est bien Anonyme mais cette appellation n'était pas réservée aux seuls enfants morts nés. En principe c'est au moment du baptême qu'était imposé le prénom. Or notamment pour les familles nobles il n'était pas rare que le baptême n'eût lieu que bien des années après la naissance souvent parce qu'un membre important de la famille, père ou parrain, par exemple, n'était pas disponible. Il pouvait notamment être en campagne au service du roi, loin de sa famille. Dans ces cas-là, on ne manquait pas d'ondoyer tout de suite l'enfant pour lui assurer son salut éternel mais les cérémonies complémentaires du baptême étaient repoussées jusqu'au moment où les événements permettraient de les assurer. De ce fait les délais entre la naissance et le baptême pouvaient parfois être fort longs. Par exemple pour certains membres de la famille du PLESSIS de Grénédan, j'ai rencontré 12 et 16 ans. A ces âges-là on sait signer si on a fait des études et dans ce monde-là on en faisait généralement. C'est vraisemblablement quelque chose du genre qui a dû se passer ici, d'autant que la plupart des

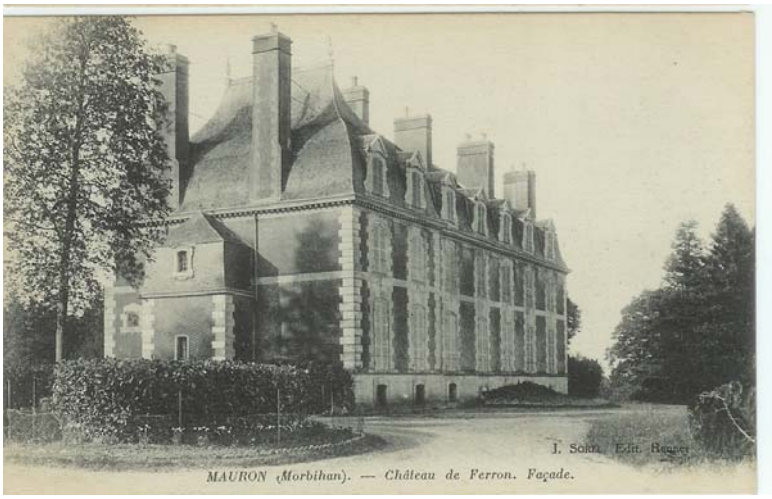

Note de Joseph Boulé
Adh. 0367

Aux amis du Ferron :

D'après ce que je sais le château du Ferron n'était pas en ruine au moment de la vente de la propriété. Il était seulement négligé. Particularité que l'on retrouve en Ille et Vilaine : une partie des murs était en terre. Pierres et terre étant recouvertes d'un enduit, cela ne se voyait pas. Dans son grenier, le sol était en partie recouvert d'argile pour former une sorte de bassin plat recueillant les eaux de pluie. Le but était de protéger la construction en cas d'incendie. Il suffisait (?) de percer le plafond pour que l'eau de ce vaste bassin se précipite sur un foyer inférieur. - Je crois me souvenir que le château du Loû a bénéficié d'un dispositif semblable ?

Richesses d'antan

Le Ferron contenait un intéressant mobilier qui fut dispersé aux enchères. Mr Jean Allain, son nouveau propriétaire, (et non la famille Martin comme il est souvent écrit) le fit démolir vers 1936 pour ne pas subir le coût de son entretien. Beaucoup plus tard ses héritiers (famille Lanchou) vendirent la ferme et ne conservèrent que les bois et l'étang. Enfant, j'ai entendu raconter à Mauron que la famille de Ferron s'est éteinte à la suite d'une terrible maladresse éducative : Mr de Ferron tenait à ce que ses fils soient de solides gaillards. Pour les aguerrir, il les élevait à la dure pour ne pas dire plus. Ainsi, il les aurait fait se baigner par tous les temps dans l'étang de sa propriété.

Ses enfants auraient été au bout du compte fragilisés... Mr de Ferron se serait entêté... Ses enfants seraient morts de pneumonie ! Exagération, réalité ?

Les cartes postales des années 30 montrent que le Ferron n'était pas en ruine. Il était simplement négligé. Au moment de la crise de 33 - 36 il a changé de mains plusieurs fois. L'inflation amenait des gens à investir de manière temporaire dans des biens immobiliers et à spéculer. Non seulement le Ferron n'était pas ruiné mais contenait des meubles d'une certaine qualité. Le commissaire priseur les vendit fort bien en dissimulant certains défauts, ce qui provoqua quelques troubles chez les acquéreurs. En définitive ce fut Mr Jean Allain, marchand de bois à Mauron, futur maire, qui l'acheta. L'intérêt principal de cette propriété d'environ 90 hectares résidait dans l'existence d'une belle réserve forestière avec des «chênes et sapins de croix d'avenir (1)». Bois d'avenir mais pas de réalisation immédiate procurant des moyens de retaper le château. C'est ce qu'avait compris Mr Allain. Juste avant qu'il n'en fasse l'acquisition, les Frères Martin, mes grands oncles, aussi marchands de bois à Ploërmel, s'y intéressèrent mais ne donnèrent pas suite. Mr Jean Allain, fils et frère d'un entrepreneur, avait chiffré le coût de la remise en état du château. Ce château demandait une attention particulière car construit en partie en terre. Cela demandait un entretien coûteux des enduits extérieurs. Il y avait aussi un gros travail de révision des huisseries, de la charpente et du toit. La nature des murs ne permettait pas d'attendre. Il était urgent de le mettre hors d'eau. Découragé par l'importance des travaux sur une demeure qu'il n'avait aucunement l'intention d'habiter et qui était impossible à louer dans ce temps de crise, Mr Allain prit le parti de la faire démolir. Mais nombre de ses fournisseurs de bois étaient des châtelains qui n'apprécièrent pas cet "attentat". Il eut beau essayer de se justifier, ce fut mal pris pour certains qui le boudèrent. Curieusement courut alors le bruit que la famille Martin était l'auteur de la destruction...

Y avait-il une autre solution ? Pendant la crise de 27 à 36 plusieurs propriétaires de châteaux jetèrent l'éponge et firent la même chose. En dehors des frais liés à l'entretien, les impôts sur ce type de bâtiment étaient devenus énormes. Peut-être aurait-il été possible de revendre le château avec un peu de terre et de bois comme maison de campagne, mais encore une fois, c'était la crise. Je crois qu'il ne faut pas jeter la pierre à Mr Allain qui n'avait pas de bonne solution.

A signaler que près de la Brohinière, il existe aussi un gros manoir presque totalement en terre qui a été magnifiquement restauré. Il vaut le coup d'oeil. Il fallait oser faire cette restauration...

Joseph Boulé, adh. 0367

Appareillage de pierres et de terre
photographie C. Jouhier

Confidences et craintes ancestrales

J'ai parlé de ce château avec mon père samedi dernier. Il est né en 1927 et vivait à La Ville Cognac (Mauron), village pratiquement situé sur la commune de Saint Léry. Il me disait que, lorsqu'il était petit, il allait avec d'autres gamins jouer dans ce château avant sa destruction. Lorsqu'ils pénétraient tous dans la demeure en ruine, par l'entrée principale, des coups se faisaient entendre à l'étage supérieur. Les gosses prenaient alors leurs jambes à leur cou pour fuir. Plusieurs fois, ils ont tenté l'aventure, mais toujours les mêmes coups se faisaient entendre... Les intrépides garnements pensaient que ce château était hanté !!!!!! **C. Jouhier, adh. 0305**

Merci à toutes celles et ceux qui ont apporté leur aide à la rédaction de ces quelques pages et nous ont fait partager leurs souvenirs.

Yannick Lenouvel, adh. 0311

(1) il s'agit d'arbres qui n'ont pas fini leur croissance. Par exemple des chênes de 80 ans qui ont encore de l'aubier. Il leur faut atteindre 120 ans pour qu'ils aient toutes les qualités. Des sapins de croix que l'on appelait par Mauron des "arbres de niobes (nobles)" qui doivent avoir environ 80 ans avant d'être abattus. Cette dernière appellation est due, semble-t-il, au fait qu'à la naissance d'un enfant de la noblesse aisée on plantait un Rosaire, c'est à dire 12X12 = 144 sapins de croix dont bénéficierait le petit-fils du nouveau né ! (D'où l'appellation, ici et là de Bois du Rosaire). Les sapins de croix, de plus en plus rares à cause de l'évolution du climat, ont les qualités du sapin du nord. On en faisait des croix mais surtout des poutres de grande longueur, d'une longueur que nos chênes n'avaient pas. Ces poutres convenaient aux très grandes pièces. Si elles étaient plongées dans l'eau de mer pendant 3 à 4 années, elles devenaient quasi indestructibles. Les familles aisées quand elles avaient suffisamment de terres, plantaient aussi 40 à 60 noyers à la naissance d'un garçon. 15 ans plus tard, la récolte des noix payait ses études... Dans certains coins d'Ille et Vilaine surtout dans la région de Dol, on plantait 100 peupliers à la naissance d'une fille pour constituer sa dot. 20 ans suffisaient pour qu'ils arrivent à maturité.

Pour revenir au Ferron, les arbres ont été abattus dans les années 1970 / 1980. En 1936, peu d'arbres étaient matures.

Joseph Boulé

RACINES EN SEVIGNAC 2008

la septième édition aura lieu à la salle des fêtes de Sévignac les

samedi 21 juin de 14 h à 18 h
dimanche 22juin de 9 h 30 à 18 h

l'exposition sera axée autour de deux personnalités originaires de la région:

Jean Rochefort acteur français, sa généalogie, ses oeuvres, et de nombreux documents.
Théodore Botrel barde breton, sa généalogie, cartes postales, documents et chansons.

avec le C.G. 22, le C.G.I. J/: (35) et le CEGENCEB.

samedi soirée « galettes-saucisses» sur le site de Rochereuil, sur réservation.
dimanche brocante dans le bourg et possibilité de restauration sur place.

Contact : cousamis.sevignac@club-internet.fr tel : 02 96 78 59 91